Exposition suisse des beaux-arts, Bâle 1956

Autor(en): **Latour, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1956)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-626070

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Exposition suisse des Beaux-Arts, Bâle 1956

Cette année pour la première fois a été présenté un salon des refusés. Cette innovation fut très discutable et surtout discutée. Mais, chose curieuse, ceux qui précisément réclamaient l'admission d'une œuvre de droit aux expositions se sont moqués de cette initiative et n'ont rien envoyé!

Bien que chacun admette qu'une exposition sans jury ne peut donner que des résultats déplorables, l'expérience d'un salon des refusés devait être tentée. Elle a été faite avec un certain tact.

En entrant dans ce salon on emportait un secret espoir: celui d'une révélation. On pouvait s'attendre, sans faire injure au jury dont la tâche est toujours écrasante, à découvrir un génie méconnu, un incompris, qui sait, un tempérament d'exception . . . Mais on a beau chercher, rien, rien que par-ci par-là un ou deux tableaux qui auraient pu prendre la place d'autres acceptés. Si attentif que soit un jury il commettra toujours quelques erreurs ou injustices. On chercherait en vain parmi les sculptures refusées une œuvre digne de figurer dans l'autre salon.

L'exposition proprement dite est agréable à visiter, aérée et claire. Une partie des sculptures est en plein air, les œuvres en général sont groupées par affinités (abstraits, intimistes etc.), et il y a une section de peintures murales. A ce sujet on ne s'explique pas pourquoi la tapisserie en a été injustement exclue puisqu'on a admis le vitrail et la mosaïque! La tapisserie a été classée dans l'art appliqué alors qu'elle est sœur de la mosaïque et du vitrail. En effet il est rare que l'artiste exécute de ses propres mains la tapisserie, le vitrail ou la mosaïque et cette question de réalisation leur donne une parenté évidente. Mais où commence l'art dit «appliqué», et où finit-il? Question épineuse puisque dans la plupart des expositions d'art appliqué les vitraux, les mosaïques et même les tableaux sont admis? Alors pourquoi cette décision arbitraire? Peut-être que, par leurs grandes dimensions, les tapisseries se seraient trop imposées au détriment des tableaux, et . . . ne l'oublions pas, nous sommes en démocratie! Mais ceci sort de notre propos. Le fait est que bon nombre de tableaux abstraits avaient un caractère plus décoratif que certaines tapisseries.

Dans presque toutes les expositions on peut distinguer deux genres d'œuvres bien différents: les œuvres qui se réclament d'une école, d'une influence et celles qui ne rappellent rien de connu. Certes il est normal qu'un artiste subisse l'influence d'une école ou d'un maître et cette remarque n'est pas une critique. Il est même indispensable de s'y être livré . . . afin de mieux s'en défaire plus tard sans doute! Bref, on peut reconnaître tout au long des cimaises des sous-Cézanne, des sous-Hodler, des sous-Picasso, des sous-Buffet, et parmi les sculptures, des sous-Rodin, des sous-Maillol, des sous-Orloff, etc. etc. A moins que ce ne soit un sous-Buffet en sculpture ou un sous-Maillol en peinture! Ce qui n'empêche pas certaines de ces œuvres d'être fort réussies, bien que dominées par une vision impressioniste ou cubiste ou abstraite etc.

Là n'est pas la question; on peut suivre quelqu'un et parfois le dépasser!

Mais il est d'autres œuvres comme nous le disions, qui ne s'apparentent à aucune école. Aussi sont-elles plus rares étant le reflet d'une personnalité absolument indépendante des courants et du temps. Ce qui ne veut pas dire qu'elles soient nécessairement belles ni même remarquées mais simplement remarquables pour des yeux point trop conformistes!

D'une manière générale l'Exposition suisse des Beaux-Arts 1956 présente une grande diversité d'écoles. Il faut souligner l'intérêt que les artistes prennent pour la technique montrant par là qu'ils ne se contentent plus en général de quelques taches sur un support. Comme dans toutes les expositions hélas, au bout d'une heure la fatigue vous gagne et l'on pense une fois de plus à la tâche ardue du classement et du placement.

Jean Latour

Stipendienwettbewerb für Maler und Bildhauer 1956

Die *Kiefer-Hablitzelstiftung* richtet jährlich Stipendien zur Förderung der Ausbildung junger Schweizer Maler und Bildhauer aus. Die Bewerber dürfen im Jahre 1956 das 35. Altersjahr nicht überschreiten. Die Jury findet Ende September 1956 in der Kunsthalle Basel statt. Die eingesandten Werke werden anschließend dort ausgestellt.

Anmeldeformulare und Teilnahmebedingungen können bei den Kunstmuseen, den Kunstgewerbeschulen und beim Sekretariat der Stiftung bezogen werden.

Anmeldungen sind auf dem offiziellen Formular der Stiftung *bis spätestens 5. August 1956* an das Sekretariat zu richten.

Kiefer-Hablitzelstiftung
Sekretariat: Bern, Bubenbergplatz 12

Concours des bourses pour artistes-peintres et sculpteurs, 1956

La *Fondation Kiefer-Hablitzel* décerne des bourses annuelles destinées à aider de jeunes artistes-peintres et sculpteurs suisses dans leur formation. Seuls les candidats ne dépassant pas leur 35me année en 1956 sont admis. Le jury aura lieu vers la fin du mois de septembre 1956 à la Kunsthalle à Bâle. Les œuvres envoyées y seront exposées ensuite.

Le bulletin d'inscription et les conditions de participation au concours peuvent être demandés auprès des Musées et des Ecoles suisses des Beaux-Arts ainsi qu'au secrétariat de la Fondation.

Dernier délai d'inscription auprès du secrétariat, sur bulletin officiel: *5 août 1956.*

Fondation Kiefer-Hablitzel
Secrétariat: Berne, Bubenbergplatz 12